

Nom du produit : DECOLLE ETIQUETTES FPS
Ref.Nr.: BDS002625_2_20200804 (FR)

Date de création/révision : 04.08.20 Version : 1.0

Remplace :

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

DECOLLE ETIQUETTES FPS
Aérosol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Nettoyants de précision

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CRC Industries Europe BV
Touwslagerstraat 1
9240 Zele
Belgium
Tel.: +32(0)52/45.60.11
Fax.: +32(0)52/45.00.34
E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Smedsgatan 3-5 LT4, PL62, 08101 LOJO	+358/(19)32.921	
CRC Industries France	6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303 0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Laxfiskevägen 16, 433 38 Partille	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CRC Industries Europe, Belgium: Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

France:

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

la Suisse: Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

Belgique: Centre Antipoisons: 070 - 245 245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange



CRC Industries Europe bvba

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

Nom du produit :	DECOLLE ETIQUETTES FPS	Date de création/révision : 04.08.20 Version : 1.0
Ref.Nr.:	BDS002625_2_20200804 (FR)	Remplace :

Classification conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Physique:	Aérosol, catégorie 1 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Le classement est basé sur méthode de calcul.	
Santé:	Irritation cutanée, catégorie 2 Provoque une irritation cutanée. Sensibilisation cutanée, catégorie 1 Peut provoquer une allergie cutanée. Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un., catégorie 3 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Le classement est basé sur méthode de calcul.	
Environnement:	Danger pour le milieu aquatique, aigu catégorie 1 Très toxique pour les organismes aquatiques. Danger pour le milieu aquatique, chronique catégorie 1 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Le classement est basé sur méthode de calcul.	

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Indicateur du produit:	Contient: Oranger doux, extraits Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane
Pictogramme(s) de danger:	  
Mention d'avertissement:	Danger
Mention(s) de danger:	H222 : Aérosol extrêmement inflammable. H229 : Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H315 : Provoque une irritation cutanée. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseil(s) de prudence:	P102 : Tenir hors de portée des enfants. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 : Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 : Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Nom du produit : DECOLLE ETIQUETTES FPS
 Ref.Nr.: BDS002625_2_20200804 (FR)

Date de création/révision : 04.08.20 Version : 1.0

Remplace :

P410/412 : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

P501-2 : Éliminer le contenu / récipient dans une décharge agréée.

Informations additionnelles sur les dangers:

Aucun(e)

Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents:

hydrocarbures aliphatiques > 30 %

parfums

limonene

2.3. Autres dangers

Pas de renseignements disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable.

3.2. Mélanges

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane	01-2119475514-35	-	(921-024-6)1	25-50	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2	H225,H315,H336,H304,H411	B,Q
cyclohexane	01-2119463273-41	110-82-7	203-806-2	10-25	Flam. Liq. 2, Asp. Tox. 1, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1	H225,H304,H315,H336,H400,H410	A
Oranger doux, extraits	01-2119493353-35	8028-48-6	232-433-8	10-25	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1	H226,H315,H317,H304,H400,H410	
Hydrocarbures, C9-C11, N-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	01-2119463258-33	-	(919-857-5)	10-25	Flam. Liq. 3, Asp. Tox. 1, STOT SE 3	H226,H304,H336	B,Q
CO2	-	124-38-9	204-696-9	1-5	Press. Gas	H280	A,G

Explication des notes

A : substances avec limite d'exposition européenne sur le lieu de travail

B : substances avec limite d'exposition nationale sur le lieu de travail

G : exemptés de l'obligation d'enregistrement conformément à l'article 2 (7) du règlement REACH n° 1907/2006

Q : Le numéro de CAS est seulement un identificateur à employer en dehors de l'UE pour les entrées en stock.

(* Explication des phrases: chapitre 16)

SECTION 4: Premiers secours



CRC Industries Europe bvba

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

Nom du produit : DECOLLE ETIQUETTES FPS
Ref.Nr.: BDS002625_2_20200804 (FR)

Date de création/révision : 04.08.20 Version : 1.0

Remplace :

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux :	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau Consulter un médecin
Contact avec la peau :	Enlever immédiatement tout vêtement contaminé et mouiller la peau atteinte copieusement avec de l'eau. Ensuite laver avec du savon et de l'eau Consulter un médecin
Inhalation :	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Ingestion :	En cas d'ingestion ne pas faire vomir à cause des risques d'aspiration dans les poumons. Si il y a un doute, faire appel immédiatement à un médecin. Laisser à jeun.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation :	L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
Ingestion :	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion. Risque de pneumonie Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
Contact avec la peau :	Irritant pour la peau Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Symptômes: rougeur, douleur.
Contact avec les yeux :	Peut entraîner irritation. Symptômes: rougeur, douleur.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales :	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette) Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin
--------------------------	--

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.
Forme des produits de décomposition dangereux
CO, CO₂

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées



Nom du produit : DECOLLE ETIQUETTES FPS
Ref.Nr.: BDS002625_2_20200804 (FR)

Date de création/révision : 04.08.20 Version : 1.0
Remplace :

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition
Assurer une ventilation adéquate
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
L'équipement devra être mis à la terre
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.
Assurer une ventilation adéquate
Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.
Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nettoyants de précision

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle



Nom du produit : DECOLLE ETIQUETTES FPS
Ref.Nr.: BDS002625_2_20200804 (FR)

Date de création/révision : 04.08.20 Version : 1.0

Remplace :

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
limites d'exposition professionnelle du CE:			
cyclohexane	110-82-7	VME	200 ppm
CO2	124-38-9	VME	9000 mg/m3
		VLE	mg/m3
limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien			
cyclohexane	110-82-7	VME	100 ppm
CO2	124-38-9	VME	5000 ppm
		VLE	30000 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse			
cyclohexane	110-82-7	VME	700 mg/m3
		VLE	2800 mg/m3
CO2	124-38-9	VME	5000 ppm
Hydrocarbures, C9-C11, N-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	-	VME	50 ppm
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane	-	VME	500 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, France			
cyclohexane	110-82-7	VME	700 mg/m3
CO2	124-38-9	VME	9000 mg/m3
Hydrocarbures, C9-C11, N-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	-	VME	1000 mg/m3
		VLE	1500 mg/m3
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane	-	VME	1000 mg/m3
		VLE	1500 mg/m3

8.2. Contrôles de l'exposition

Procédures d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques

Protection individuelle :

Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit

Assurer une ventilation adéquate

inhalation :

En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.

Protection respiratoire recommandée:

Masque antigaz contre les vapeurs organique (type AX)

la peau et les mains :

Pendant usage du produit porter des gants de protection contre les produits chimiques (norme EN 374).

La durée de résistance au perçage du gant devrait être plus importante que la durée d'utilisation du produit. Si le travail dure plus longtemps, changer les gants.

Gants recommandés:

Nitrile

les yeux :

Porter des lunettes de protection hermétiques selon norme EN 166.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

Recueillir le produit répandu.



Nom du produit : DECOLLE ETIQUETTES FPS
Ref.Nr.: BDS002625_2_20200804 (FR)

Date de création/révision : 04.08.20 Version : 1.0
Remplace :

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(pour aérosols des données pour le produit sans propulseur)

Aspect : état physique :	Liquide.
couleur :	Incolore à jaune.
odeur :	Agrume.
pH :	Non applicable.
Point/intervalle d'ébullition :	55-190
Point d'éclair :	< 0 °C
Limites d'explosion : limite supérieure :	Non connu.
limite inférieure :	Non connu.
Pression de vapeur :	Non connu.
Densité relative :	0.753 g/cm ³ (à 20°C).
Hydrosolubilité :	Insoluble dans l'eau
Auto-inflammabilité :	> 200 °C

9.2. Autres informations

COV = composés organiques volatils 722 g/l

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.2. Stabilité chimique

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort



Nom du produit : DECOLLE ETIQUETTES FPS
 Ref.Nr.: BDS002625_2_20200804 (FR)

Date de création/révision : 04.08.20 Version : 1.0
 Remplace :

10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

toxicité aiguë:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
corrosion cutanée/irritation cutanée:	Provoque une irritation cutanée.
lésions oculaires graves/irritation oculaire:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Peut provoquer une allergie cutanée.
mutagénicité sur les cellules germinales:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
cancérogénicité:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité pour la reproduction:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition unique:	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition répétée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
danger par aspiration	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Informations sur les voies d'exposition probables:

Inhalation :	L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
Ingestion :	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion. Risque de pneumonie
Contact avec la peau :	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Irritant pour la peau
Contact avec les yeux :	Peut entraîner irritation.

Données toxicologiques :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
cyclohexane	110-82-7	LD50 oral rat	> 5000 mg/kg
Hydrocarbures, C9-C11, N-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	-	LD50 oral rat	>5000 mg/kg
		LC50 inhal.rat	4951 mg/m3
		LD50 derm.rabit	>5000 mg/kg
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane	-	LD50 oral rat	> 5000 mg/kg



Nom du produit : DECOLLE ETIQUETTES FPS
Ref.Nr.: BDS002625_2_20200804 (FR)

Date de création/révision : 04.08.20 Version : 1.0

Remplace :

		LC50 inhal.rat	> 25000 mg/m3
		LD50 derm.rat	> 2000 mg/kg

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Danger pour le milieu aquatique, aigu catégorie 1
Très toxique pour les organismes aquatiques.
Danger pour le milieu aquatique, chronique catégorie 1
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Données ecotoxicologiques:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
cyclohexane	110-82-7	EC50 daphnie	0.9 mg/l
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane	-	LC50 poisson	> 10 mg/l
		EC50 daphnie	3 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données expérimentales disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas de données expérimentales disponibles
PRP (potentiel de réchauffement planétaire): 0

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Réglementations nationales : La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et



Nom du produit : DECOLLE ETIQUETTES FPS
Ref.Nr.: BDS002625_2_20200804 (FR)

Date de création/révision : 04.08.20 Version : 1.0
Remplace :

_____ nationale

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Numéro UN : 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 2.1
ADR/RID - Code de classification: 5F

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement:	Non
IMDG - Polluant marine	No
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement:	Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel:	(D)
IMDG - Ems:	F-D, S-U
IATA/ICAO - PAX:	203
IATA/ICAO - CAO	203

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)



Nom du produit : DECOLLE ETIQUETTES FPS
Ref.Nr.: BDS002625_2_20200804 (FR)
Date de création/révision : 04.08.20 Version : 1.0
Remplace :

Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Dir. 2013/10/UE, 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.

Données nationales	(FR) France
Maladies professionnelles: tableau n°:	Tableau n°84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

SECTION 16: Autres informations

*Explication des mentions de danger:

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 : Liquide et vapeurs inflammables.

H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

acronyms and synonyms:

VME = valeurs limites de moyenne d'exposition

VLE = valeurs limites d'exposition (de court terme)

COV = composés organiques volatils

PBT = persistant bioaccumulatif toxique

vPvB = very persistant very bioaccumulatif

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.